

**Campagne d'emplois Enseignants Chercheurs 2024**  
**Université Jean Monnet SAINT-ETIENNE**

<b>Identification</b>	<b>Localisation : St Etienne</b>
<b>MAITRE DE CONFERENCES</b>	
<b>CNU 91</b>	<b>Composante : MEDECINE</b>
<b>Numéro GESUP CREATION RGE 2024</b>	
<b>Date de prise de poste : 01 09 2024</b>	<b>Laboratoire de Recherche : non précisé</b>
<b>Type de Concours : ART 26-11°</b>	
<p>Décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences.  <a href="https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000520453">https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000520453</a></p>	

**Intitulé du profil en français : « Sciences de la rééducation et de la réadaptation »**

**Intitulé du profil en anglais :** rehabilitation sciences

Mots clef : réadaptation, rééducation, kinésithérapie, pédagogie, recherche

## **1. Contexte**

Pluridisciplinaire, l'Université Jean Monnet Saint-Étienne propose des formations dans les 5 domaines : Arts, Lettres, Langues / Sciences humaines et sociales / Droit, Economie, Gestion / Sciences, Technologies / Santé, répartis sur 5 campus.

L'Université Jean Monnet offre également une expertise toute particulière en matière d'accompagnement à la réussite étudiante et à l'insertion professionnelle, dans un cadre de vie étudiant riche et dynamique.

Sa recherche de pointe et ses labels internationaux de plus en plus nombreux lui confèrent une place indispensable dans la dynamique de site Saint-Étienne Lyon, avec un positionnement croissant à l'échelle nationale et internationale.

Son développement s'appuie sur une activité de coopération internationale forte et des partenariats public-privé de premier plan au service de la valorisation et du transfert technologique.

L'Université Jean Monnet Saint-Étienne est membre de la COMUE Lyon -Saint-Étienne. Elle est aussi membre de l'Université Européenne Transform4Europe.

La Faculté de médecine est implantée sur le Campus Santé Innovations à proximité immédiate du CHU de Saint-Étienne (site Nord). La Faculté a la volonté politique de développer l'universitarisation des professions paramédicales au sein du Département des Sciences Infirmières et Techniques en Santé (DSITS). Ce département contribue au pilotage pédagogique de l'UFR et associe les instituts de formation paramédicaux en convention, dont l'Institut de formation de masso-kinésithérapie (IFMK) de Saint-Étienne.

## 2. Activités pédagogiques

La personne recrutée aura pour mission d'assurer la conception, l'organisation et l'évaluation de la formation universitaire des masseurs kinésithérapeutes avec vocation à l'étendre à l'ensemble du cursus Licence Master Doctorat (LMD). Les enseignements seront notamment réalisés pour les étudiants de PASS, de la licence Sciences Pour la Santé et le Master 2 ingénierie de la santé. De plus elle participera à l'enseignement de la méthodologie de recherche en formation initiale et continue des professions paramédicales.

Cette mission sera effectuée en lien avec l'IFMK de Saint-Étienne. La personne recrutée participera également au développement de la coopération et la mobilité internationale des étudiants en étroite collaboration avec les différentes structures internes à l'UFR et à l'Université Jean Monnet, à la mise en place et au fonctionnement de la commission de suivi pédagogique prévue dans les conventions de partenariat ainsi qu'au développement et à la promotion de la formation pour la recherche par la recherche. Dans ce cadre, la dimension pluridisciplinaire constituera un élément majeur de cette mission. Elle travaillera en lien étroit avec les personnes chargées de la filière sciences infirmières.

<b><u>Rattachement principal, le cas échéant Faculté de médecine - Département des sciences infirmières et techniques en santé, université Jean Monnet</u></b>		
<b><u>Lieux d'exercice (Roanne – St Etienne) Saint-Etienne</u></b>		
<b><u>Nom Direction de Composante</u></b>	<b><u>Philippe Berthelot</u></b>	<b><u>Tel :04 77 42 14 03 ou 04</u></b> <b><u>Mel : <a href="mailto:medecine-direction@univ-st-etienne.fr">medecine-direction@univ-st-etienne.fr</a></u></b>
<b><u>Nom Responsable de département</u></b>	<b><u>Docteure Élise Verot (MCU section CNU 92) et Professeure Claire Boutet (CNU 43-02)</u></b>	<b><u>Tel :</u></b> <b><u>Mel :</u></b>
<b><u>URL Composante le cas échéant</u></b>		

### **3. Recherche**

#### **Profil attendu :**

La personne recrutée sera rattachée à un laboratoire de recherche de l'Université Jean Monnet. Les laboratoires de recherche de la Faculté de Médecine et de l'Université couvrent notamment les domaines de la prévention, de l'activité physique/sport et santé, de la physiologie, de la douleur et de la santé mentale.

Il est attendu de la personne recrutée une activité de recherche dans le domaine des sciences de la réadaptation et de la rééducation. Cela inclut le montage ou la contribution à des projets de recherche d'envergure régionale, nationale et internationale en lien avec le laboratoire de rattachement ainsi que des actions de formation spécifiques à la recherche. Les actions de recherche incluront une recherche translationnelle et une recherche clinique. La personne recrutée devra promouvoir la recherche en sciences de la réadaptation et de la rééducation et plus largement la recherche paramédicale, notamment en lien avec le CHU et le territoire (GHT Loire, instances pluridisciplinaires incluant des paramédicaux).

#### **Présentation du laboratoire**

Un rattachement peut être envisagé au sein de différentes équipes de recherches en fonction du domaine d'activité scientifique de la personne recrutée. La personne recrutée devra proposer un projet d'intégration dans l'une de ces unités de recherche :

SAINBIOSE (<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/sainbiose.html> )

LIBM (<https://libm.univ-st-etienne.fr/fr/le-labo.html>)

CNRL équipe Neuropain (<https://www.crnl.fr/fr/equipe/neuropain>)

P2S (<https://p2s.univ-lyon1.fr/>)

### **4. Responsabilités collectives**

Il est attendu de la personne recrutée une participation à l'animation du Département des Sciences Infirmières et Techniques en Santé (DSITS) de la Faculté de Médecine. Elle contribuera à la mise en place d'une démarche qualité pour le développement et l'évaluation des enseignements.

La personne recrutée devra s'impliquer au sein de la Commission Pédagogique et de la Commission Recherche de la Faculté de Médecine ainsi que pour l'animation du Campus Santé.

La personne recrutée participera à la promotion et la coordination de la formation et de la recherche paramédicales dans le cadre de l'universitarisation de ces professions dans laquelle s'est engagée la Faculté de Médecine. Une dimension territoriale et régionale est également à développer avec les différents acteurs concernés.

## **5. Modalités de candidature**

Les candidatures seront reçues de manière exclusivement dématérialisée, par le biais de l'application GALAXIE du 18 Mars 2024 (10h, heure de Paris) au 17 Avril 2024 (16h, heure de Paris).

La liste des pièces obligatoires à fournir, selon la situation des candidats, est définie par l'arrêté du 6 février 2023 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des maîtres de conférences, des professeurs des universités et des chaires de professeurs juniors

Elle est disponible sur le portail GALAXIE des personnels :

[https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand\\_recrutement\\_enseignants\\_chercheurs.htm](https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_enseignants_chercheurs.htm)

**Le poste est susceptible d'être situé dans une « zone à régime restrictif » au sens de l'article R 413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, la nomination et/ou l'affectation du/de la candidat(e) retenu(e) par les instances ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n° 84-431 du 6 juin 1984**

## **ANNEXE au Profil de poste**

**Proposition de recourir à une mise en situation lors de l'audition des candidats : NON**